— Rem. Employé sous la forme anglaise, le mot *criquet*, que l'on écrit alors *cricket*, désigne un jeu plus compliqué que le jeu vulgaire de la crosse. V. CRICKET.

— Ornith. Nom de la sarcelle d'été en Picardie.

— **Encycl.** Entom. Ces insectes, que le vulgaire confond à tort avec les sauterelles, ont pour caractères : tête ovale, emboîtée dans le corselet par sa partie postérieure ; yeux brillants ; antennes cylindriques filiformes ; mandibules garnies d'un grand nombre de dents aiguës ; élytres en toit ; ailes dépassant l'abdomen ; tarses à trois articles ; absence de tarière chez la femelle. Les *criquets* sont d'aussi bons sauteurs que les sauterelles et volent mieux. Les mâles font entendre une sorte de stridulation en frottant leurs cuisses contre leurs élytres ou leurs ailes ; mais ce bruit ne s'opère que par une seule patte à la fois, et il a pour but d'appeler la femelle. Dans l'accouplement, celle-ci est saisie par les quatre pattes antérieures du mâle, qui tient ses pattes postérieures en l'air, les agite par un mouvement lent de pendule. Quelques espèces font leur ponte en terre ; d'autres sur les graminées. Leurs œufs sont accompagnés d'un liquide mousseux qui se durcit à l'air. Ces insectes ont été redoutés de tout temps pour les dégâts qu'ils causent dans les cultures. Ils se réunissent par bandes innombrables, qui de loin ressemblent à des nuages orageux, et projettent une ombre épaisse sur les lieux audessus desquels ils passent. Les endroits où ils s'abattent sont bientôt totalement dépouillés de leur végétation ; le feuillage des arbres n'est pas même épargné, et non-seulement le passage de ces insectes peut causer la famine, mais encore, quand leurs immenses légions meurent subitement, épuisées par les fatigues des voyages, tant de cadavres amoncelés sur le sol exhalent, en se putréfiant, des miasmes pestilentiels, et donnent lieu à de cruelles épidémies. C'est du moins ce que rapporte Latreille, peut-être d'après Orose, historien qu'il ne faut pas toujours croire sur parole. D'après lui, il y eut, en l'an du monde 3800, un nombre prodigieux de *criquets* en Afrique, qui, après avoir consommé toutes les herbes, se noyèrent dans la Méditerranée, et exhalèrent une telle puanteur, que 300,000 personnes moururent en fort peu de temps. Les *criquets*, dans leurs émigrations, franchissent quelquefois un espace de six lieues en un jour. Ils font entendre en volant un bruit sourd que Forskal a comparé à celui d'une cataracte. Lorsqu'ils s'arrêtent en quelque endroit, ils tombent comme la grêle, et quand leurs bandes s'abattent sur les arbres, elles les font rompre sous leur poids. Ils déposent un nombre d'œufs si prodigieux que, malgré la petitesse de ceux-ci, on en a bientôt rempli des sacs. Les écrivains de tous les siècles témoignent des immenses dégâts causés par ces insectes. Leurs ravages sont fidèlement décrits dans l'*Exode*, où Moïse rapporte qu'ils vinrent fondre sur l'Egypte amenés par un vent d'orient, et qu'ils dépouillèrent tout le pays de sa verdure. L'histoire moderne signale des faits non moins surprenants. Charles XII traversant la Bessarabie, son armée fut fort incommodée, et même arrêtée pendant un certain temps par des nuées de *criquets* qui s'avançaient semblables à un ouragan furieux. Mézeray raconte qu'en 1613 une telle quantité de *criquets* envahit les environs d'Arles, qu'en sept ou huit heures ils rongèrent jusqu'à la racine 15,000 arpents de blé, malgré les légions d'oiseaux qui arrivèrent pour les attaquer et s'en nourrir. Les *criquets*, entrant jusque dans les greniers et les granges, y dévoraient le grain. En 1749, presque toute l'Europe fut infestée de la même manière, et les mémoires du temps sont pleins du récit des dégâts commis par ces hôtes malfaisants. Enfin, les épouvantables ravages causés par eux en Algérie en 1867 sont encore présents à tous les esprits. Pline dit que, dans la Cyrénaïque, une loi ordonnait au peuple de leur faire la guerre trois fois dans l'année : la première en écrasant leurs œufs, la seconde en détruisant les petits et la troisième en exterminant les insectes adultes. Celui qui négligeait de remplir ce devoir était puni comme déserteur. Dans l'île de Lemnos, chaque citoyen était tenu d'apporter aux magistrats une mesure remplie des cadavres de ces insectes. En Syrie, les soldats étaient quelquefois employés à les détruire. Virey rapporte qu'en 1780 on eut recours aux mêmes auxiliaires en Transylvanie : des régiments furent commandés pour ramasser des *criquets* ; 1,500 personnes furent chargées de les écraser et de les brûler ou de les enterrer. Cependant leur nombre n'en parut pas diminué, jusqu'à ce que fût venu un vent froid qui les fit disparaître. Mais, au printemps suivant, le fléau sévit de nouveau dans le même pays et nécessita une levée en masse du peuple. On poussait ces insectes avec des balais dans de grands fossés, pour les y étouffer et les brûler. Malgré ces efforts, plusieurs cantons furent entièrement ruinés. En France, dans les contrées infestées par ces orthoptères, ce sont ordinairement les femmes et les enfants qu'on emploie à leur faire la chasse. De grands draps tenus par les coins sont promenés à ras de terre, et les *criquets* viennent s'y prendre. Les œufs sont aussi l'objet de recherches fort actives : on a payé 0 fr. 25 le kilogramme d'insectes, et 0 fr. 50 le kilogramme d'œufs. Dans l'invasion de 1613 rapportée ci-dessus, on recueillit 12,200 kilogrammes de *criquets*, et 122,000 kilogrammes d'œufs. Chaque kilogramme de ces derniers pouvait contenir 80,000 œufs. Arles dépensa à cet effet 25,000 fr., et Marseille 20,000.

Les *criquets* passaient dans l'antiquité pour un bon aliment, et on en faisait une grande consommation. Moïse permit aux Juifs d'en manger quatre espèces. L'Evangile nous apprend que saint Jean-Baptiste ne vivait, dans le désert, que de miel et de sauterelles. Strabon rapporte, d'après Artémidore, qu'il existait sur les rivages du golfe Arabique une nation qui se nourrissait de *criquets* ; on les prenait en allumant de grands feux dans les ravins, quand les vents du printemps soufflaient avec violence ; aveuglés par la fumée, les insectes tombaient à terre. Après les avoir broyés, on les mêlait à de la saumure, et on en faisait des gâteaux. Artémidore ajoute que ces acridophages ne vivaient guère que jusqu'à quarante ans, parce qu'il s'engendrait dans leur peau des vers qui les faisaient périr. Le même conte est rapporté par Agatharcide, qui l'enjolive même : d'après lui, les mangeurs de *criquets* sont dévorés à l'intérieur par des insectes ailés. Chose singulière, il est aussi fait mention, dans le *Voyage autour du monde* effectué par l'amiral Drake, de certains peuples de l'Ethiopie qui se nourrissent toute l'année de *criquets*, et qui sont tués prématurément par des insectes ailés qui se développent dans leurs organes. Buffon ne regarde pas le fait comme impossible ; Valmont de Bomare paraît l'accepter. D'après Niebuhr, au contraire, ce genre de nourriture n'est nullement malfaisant. En différents pays de l'Afrique, les *criquets* sont regardés comme un précieux comestible ; salés et séchés, ils sont un objet de commerce. Au Sénégal, on les réduit en une poudre fine dont on fait du pain. En Arabie, on les emploie de la même manière quand les récoltes manquent. A Bagdad, on les prise tellement, que lorsqu'ils abondent le prix de la viande baisse. Au Maroc, on les mange également après les avoir fait sécher sur les toits. Les voyageurs qui ont parcouru les pays chauds s'accordent à dire que ces insectes ont une chair semblable à celle des écrevisses, et d'un goût fort agréable. L'arrivée des *criquets* est considérée comme une manne céleste par certains voyageurs dans le grand désert d'Afrique. Le Coran en autorise l'usage : le prophète a dit que Dieu avait permis de manger, sans les écorcher, deux sortes d'animaux : les poissons et les sauterelles. Abdallah Ben Ali a écrit : « Nous avons fait en compagnie du prophète de nombreuses ghazias, pendant lesquelles nous avons mangé des *criquets*, et il en mangeait avec nous. » Ben Madjut : « Les femmes du prophète, lorsqu'on leur envoyait des *criquets* en présent, en distribuaient aux autres femmes dans des corbeilles. » Omar, un jour qu'on lui demandait si l'usage des *criquets* était permis, répondit : « Je voudrais en avoir un plein panier pour les croquer. » Cependant il est de principe parmi les musulmans qu'on ne doit pas tuer les *criquets* s'ils ne dévastent pas les champs. El-Asnaï raconte : « Un Arabe avait semé du blé ; lorsque ce blé fut en épis, les *criquets* arrivèrent, et l'Arabe, après s'être longtemps amusé à les regarder, improvisa ces vers : Les *criquets* s'abattirent sur mon champ de blé, et je leur dis : Ne mangez pas mon bien et ne le dévastez pas. Un de leurs savants, perché sur un épi, me répondit : — Nous sommes vos hôtes, il faut que vous nous rassasiiez. Je me suis rendu dans ce champ, continue El-Asnaï, il était dévasté, et j'ai demandé à l'Arabe s'il était vrai qu'il y eût mis du blé. — Oui, me répondit-il, mais il m'est arrivé un essaim de *criquets* armés de faux, comme les moissonneurs, qui m'ont tout fauché. Louange à Dieu qui permet à un aussi faible animal de tout détruire. » Sous le califat d'Omar Ben el-Khottab, les *criquets* semblaient avoir disparu complètement ; Omar en conçut le plus grand chagrin, et des courriers furent envoyés dans l'Yémen, dans le Cham, dans l'Irak, pour s'informer si on n'en avait pas vu. Le courrier de l'Yémen en rapporta une poignée ; Omar s'écria : « Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand ! J'ai entendu dire au prophète que Dieu avait créé mille mères d'animaux différents, quatre cents sur terre et six cents dans la mer, et que la première de ces mères qui disparaîtrait de la création serait celle des *criquets*, et qu'alors les autres suivraient. » Hassan Ben Ali donne le récit suivant : « Nous étions à table en famille, et un *criquet* s'abattit au milieu de nous ; Abdallah, mon parent, l'ayant pris, demanda à l'envoyé de Dieu ce qu'il y avait d'écrit sur les ailes de cet insecte, et l'envoyé de Dieu y lut : « C'est moi qui suis Dieu, il n'y a pas d'autre Dieu que moi ; je suis le Dieu des *criquets*, c'est moi qui les nourris ; quand je veux, je les envoie aux peuples pour les enrichir ; quand je veux, pour les punir. » L'envoyé de Dieu lut une autre fois sur les ailes d'un *criquet*, écrit en caractères hébraïques : « Nous sommes les troupes du Dieu le plus grand ; nous pondons chacune quatre-vingt-dix-neuf œufs, et si nous en possédions cent, nous dévasterions le monde entier. » Alors le prophète effrayé s'écria : « O mon Dieu ! détruisez leurs petits, tuez leurs œufs, fermez-leur la bouche pour préserver de leurs dents la nourriture des musulmans, vous qui écoutez la prière de vos créatures. » A cette invocation, l'ange Gabriel apparut au prophète et lui dit : « Dieu t'accorde une partie de tes vœux. » Depuis cette époque, en effet, ces paroles de Mahomet écrites sur un papier et renfermées dans un roseau que l'on plante au milieu des blés ou des vergers, ont le pouvoir de détourner les *criquets* ; cette recette est infaillible. Voici une description orientale du *criquet* : quoique bien petit, cet animal ressemble à beaucoup d'animaux ; il a la tête du cheval, les yeux de l'éléphant, le cou du taureau, les cornes de l'antilope, la poitrine du lion, les ailes de l'aigle, les cuisses du chameau, les pattes de l'autruche, le ventre du scorpion et le corps du serpent. Les chameaux ne sont pas moins friands de *criquets* que leurs maîtres ; on les leur donne desséchés ou après les avoir fait cuire dans un grand trou, entre deux couches de charbon.

Ce genre est très-nombreux en espèces. Le *criquet ensanglanté* et le *criquet bleuâtre* sont les principales espèces de France. Ce dernier se reconnaît aux caractères suivants : corps brun ; corselet raboteux, à carène entaillée ; jambes postérieures d'un bleu verdâtre, blanches à la base ; élytres gris, transparents à l'extrémité, ayant des taches et des bandes noirâtres ; ailes bleuâtres, transparentes à l'extrémité, ayant une large bande noire au delà du milieu. Le *criquet ensanglanté* est d'un brun verdâtre, a le corselet caréné à bords latéraux d'un jaune verdâtre, ainsi que la côte des élytres, jusqu'auprès de son extrémité ; ses ailes sont d'un jaune verdâtre, claires à la base, avec des nervures obscures à l'extrémité ; ses cuisses postérieures sont d'un rouge vif à leur base interne et en dessous ; ses jambes sont jaunes, quelquefois mélangées de rouge.

Nos lecteurs auront sans doute remarqué que nous avons donné sur les *criquets* beaucoup de détails qui sembleraient mieux à leur place s'il s'agissait des sauterelles. C'est qu'en réalité l'espèce de sauterelle qui commet quelquefois tant de dégâts est celle à laquelle convient la dénomination spéciale de *criquet*. Nous reproduirons d'ailleurs la plupart de ces détails au mot SAUTERELLE, parce que, on le sait, notre plan est de ne pas reculer devant quelques répétitions, pour que chacun de nos articles soit aussi complet que possible.

— Pêch. Les *criquets* sont d'excellentes amorces à l'hameçon, dans la pêche à la mouche sur la surface des eaux douces. Le chevesne, la truite, le saumon recherchent cet animal. Le dard, l'ablette même essayent de s'en emparer. On peut également pêcher avec le *criquet* entre deux eaux, en laissant suivre. Il ne faut pas se presser de ferrer parce que cette amorce offre une certaine résistance. On aura soin d'enlever les deux grandes pattes.

**CRIQUET**, personnage du théâtre de Molière, c'est le valet de la comtesse d'Escarbagnas dans la pièce qui porte ce nom. Criquet n'est point un valet passé maître, comme la plupart des valets de comédie ; il n'est point de la famille de Scapin ou de Crispin ; il appartient plutôt à celle de Sancho Pança. Le type de sa race, ce n'est pas Figaro, c'est Jocrisse. Criquet est un campagnard qui a endossé un beau jour la livrée, mais qui n'a pas l'expérience du métier. La comtesse fait de vains efforts pour le former ; il ne sait rien, et n'apprend rien. La comtesse le fait appeler : il était sorti de la maison. — « Où étiez-vous donc, petit coquin ? lui dit-elle. — Dans la rue, madame. — Et pourquoi dans la rue ? — Vous m'avez dit d'aller là dehors. — Vous êtes un petit impertinent, mon ami, et vous devez savoir que là dehors, en termes de personnes de qualité, veut dire l'antichambre. Andrée, ayez soin tantôt de faire donner le fouet à ce petit fripon-là par mon écuyer. C'est un petit incorrigible. » La chose n'est que trop vraie ; Criquet ne peut ouvrir la bouche sans dire quelque ânerie, aussi est-il resté le type du valet niais. Mais ce personnage de Criquet est curieux à remarquer, car il fait exception sur la scène comique, et principalement dans le théâtre de Molière, qui s'est plu à donner tant d'esprit et de malice à ses valets.

**CRIQUETIS** s. m. (kri-ke-ti — rad. *criquet*). Grav. Bruit aigre que produit le burin lorsqu'il coupe du cuivre de mauvaise qualité.

**CRIQUETOT-L'ESNEVAL**, bourg de France (Seine-Inférieure), chef-lieu de canton, arrond. et à 22 kilom. N.-E. du Havre ; pop. aggl. 824 hab. — pop. tot. 1,546 hab. Commerce de chevaux et de bestiaux.

**Crisante**, tragédie de Rotrou. Antioche, roi de Corinthe, en fuyant de cette ville, prise par les Romains, est forcé d'y abandonner Crisante, son épouse, qui tombe au pouvoir des vainqueurs. Manilie, général de l'armée romaine, confie Crisante à la garde du jeune Cassie, qui en devient passionnément épris ; après s'être épuisé en transports infructueux auprès de la vertueuse reine, il tente de gagner, par promesses et par menaces, une des femmes de Crisante pour lui rendre celle-ci favorable. Cette suivante s'acquitte de son message auprès de la reine, qui ne lui répond que par un coup de poignard. Cassie, ayant perdu tout espoir de réduire sa captive, s'introduit auprès d'elle et lui arrache de vive force ce que son amour n'avait pu obtenir d'elle. Cette action a lieu dans un entr'acte. Cassie, après avoir satisfait ses désirs, en proie à des remords tardifs, renvoie Crisante à son époux, qui se livre au bonheur de la retrouver ; mais elle repousse ses embrassements et lui apprend qu'elle n'en est plus digne. Antioche lui adresse les reproches les moins mérités, et Crisante désespérée retourne au camp des Romains demander justice de Cassie à Manilie. Le général abandonne Cassie à la reine, qui lui remet son épée en lui commandant d'être lui-même à la fois le prêtre et la victime. Il se tue. Crisante, s'emparant de sa tête, retourne auprès d'Antioche, lui fait honte de ses lâches soupçons, et, jetant à ses pieds la tête de Cassie, elle se poignarde. Antioche reconnaît alors l'innocence de Crisante ; il ne peut supporter les reproches qu'il s'adresse à lui-même, et se donne la mort sur le corps de sa fidèle épouse. — La trame de cette pièce offre des situations dont la terreur va jusqu'à l'atrocité ; mais ces situations mêmes donnent lieu à des scènes d'un grand intérêt et du plus haut tragique. Le style de Rotrou est à la hauteur du sujet. Cet ouvrage est digne de l'auteur de *Venceslas* et de *Saint-Genest*.

**CRISASWA.** Mythol. indienne. Il y a deux princes de ce nom dans la mythologie indienne : l'un souverain d'Ayodhya, l'autre roi de Visâla. Mais aucun de ces deux personnages ne paraît être celui qui est représenté par la fable comme l'auteur des armes divines et vivantes données à Râma et à sa famille ; c'est plutôt un mouni devarchi de ce nom, qui avait, dit-on, épousé deux filles de Dacha, Djayâ et Vidjayâ, suivant le *Râmâyana* ; Archî et Dhichanâ, suivant le *Bhâgavata*. Les armes de Râma sont décrites comme ayant un corps. Dans le *Râmâyana*, elles s'adressent à lui et lui demandent ses ordres. Quand il n'a pas besoin d'elles, il les congédie ; elles le saluent avec respect et se retirent. Elles sont supposées avoir des formes célestes et une intelligence humaine. Quelques-unes sont lancées comme des traits, d'autres agissent comme un pouvoir mystérieux. Quand on les emploie, elles paralysent un ennemi ou l'endorment, ou amènent la tempête, la pluie et le feu. On les appelle les fils de Crisaswa, les enfants de Djayâ et de Vidjayâ.

**CRISE** s. f. (kri-ze — gr. *krisis* ; de *krinein*, juger). Pathol. Changement d'état qui survient dans une maladie, et qui est caractérisé par certains phénomènes pathologiques : *Il a été emporté par une* CRISE. *Nous pouvons bien prétendre à envoyer des influences à la lune, et à donner des* CRISES *à ses malades.* (Fonten.) *On observe des* CRISES *dans toutes les maladies aiguës.* (Focillon.) ‖ *Crise nerveuse*, Attaque de nerfs : *Elle a seulement une petite* CRISE NERVEUSE *dont elle profite pour rester chez elle.* (Balz.)

— Fig. Situation pleine d'incertitude, de gêne ou de dangers, qu'offre le passage prochain et prévu d'un état à un autre ; état de malaise plus ou moins général : *Une* CRISE *politique. Une* CRISE *ministérielle. Une* CRISE *commerciale. L'âge de puberté est une* CRISE *qui n'est pas sans danger pour la moralité des jeunes gens. Nous approchons de l'état de* CRISE *et du siècle des révolutions.* (J.-J. Rouss.) *Dans les* CRISES *politiques, le plus difficile, pour un honnête homme, n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître.* (De Bonald.) *Dans les* CRISES *politiques, la pitié s'appelle trahison.* (Mme de Staël.) *Toutes les* CRISES *religieuses ont fait du bien.* (B. Const.) *Les moments de* CRISE *produisent un redoublement de vie chez les hommes.* (Chateaub.) *Les grandes* CRISES *ont toujours leurs signes avant-coureurs.* (Dupin.) *Un parti absolu est le seul parti sûr dans les grandes* CRISES. (Lamart.) *L'année dernière on voyait des* CRISES *de toute espèce :* CRISE *monétaire,* CRISE *commerciale,* CRISE *à la Banque,* CRISE *à la Bourse ; la* CRISE *alimentaire elle-même ne semblait pas définitivement terminée.* (Magne.) *Il y a des hommes très-grands qui conviennent à certaines* CRISES *maladives et passagères, non à l'état sain de la vie des peuples.* (Guizot.) *La mort proprement dite est notre* CRISE *suprême.* (C. Dollfus.) *Au milieu de ces* CRISES *violentes qui confondent et bouleversent tant de fictions sociales, les cœurs vraiment aimants se trouvent plus fortement unis.* (L. Enault.) *Au lieu d'être une fonction régulière de la vie politique, toute élection est une* CRISE. (Ed. Laboulaye.) *Dans les moments de* CRISE *extérieure, tout mouvement populaire perd les Etats.* (Napol. III.)

> Votre œil terne a vu faux dans la *crise* où nous [sommes.
> BARTHÉLEMY.

> . . . . Je vois, dans la *crise* où nous sommes,
> Les périls de l'Etat, non les fautes des hommes.
> ANDRIEUX.

> La duègne ou la potence ! En cette *crise* extrême, [même !
> Que ne me laissait-elle au moins choisir moi-
> V. HUGO.

— Poétiq. *Crise de la nature*, Cataclysme, grand ébranlement du globe.

— Magnét. Assoupissement produit par le fluide animal et souvent accompagné de phénomènes nerveux particuliers.

— **Encycl.** Pathol. La doctrine des *crises* appartient à Hippocrate. Suivant le père de la médecine, la cause de la fièvre est un vice survenu dans les humeurs, et la nature médicatrice est continuellement occupée à expulser les humeurs viciées par le moyen des évacuations naturelles ; la *crise* est l'effort violent qui accompagne cette évacuation dans certains cas. La *crise* est variable : quelquefois c'est une hémorragie par le nez, l'anus ou l'utérus ; le plus communément c'est une



excrétion abondante de sueur, d'urine, de salive ; des vomissements ou des selles copieuses. La maladie, dans cette doctrine célèbre qui remonte à l'origine de la médecine, est considérée comme un véritable combat entre la matière morbifique et l'organisme ; la perturbation critique est un phénomène propre à l'évolution morbide, en vertu duquel la matière morbifique ayant éprouvé les transformations qu'elle est appelée à subir s'élimine du corps malade. Si cette élimination est complète ou suffisante, l'affection marche rapidement vers une terminaison heureuse ; si elle est incomplète, insuffisante ou nulle, la matière morbifique séjourne dans l'organisme et le malade reste exposé à son influence pernicieuse.

Hippocrate avait aussi remarqué que, dans le cours des maladies aiguës, les *crises* se produisaient à certains jours plutôt qu'à d'autres ; Galien rassembla sur ce sujet un grand nombre d'observations, et distingua les jours critiques en plusieurs catégories. Les *crises* étaient heureuses lorsqu'elles se produisaient le septième et le quatorzième jour ; elles étaient encore désirables aux neuvième, onzième et vingtième ou vingt et unième jours ; elles étaient moins heureuses aux dix-septième, cinquième, quatrième, troisième, dix-huitième et vingt-septième. La *crise* au sixième jour était toujours irrégulière, obscure ou funeste au malade. Après ces époques, le calcul des jours perd de son importance ; toutefois on signale encore le soixantième, le quatre-vingtième, le centième et le cent vingtième ; arrivée à ces termes, la maladie doit changer de cours ou de caractère.

La doctrine des jours critiques fut d'abord universellement acceptée, par ceux-là mêmes qui ne se déclaraient pas partisans d'Hippocrate. Avec le temps cependant, elle souleva de nombreux contradicteurs. Le point le plus difficile était en effet de préciser le moment où commence la maladie ; la succession régulièrement numérique des jours critiques dépendait de cette difficile détermination. Or, quelque soin qu'on eût apporté aux recherches cliniques, il fut presque impossible de s'entendre sur ce point obscur de la question, et la doctrine des jours critiques fut déclarée erronée. C'était peut-être aller trop vite. Sous l'heureux climat de la Grèce, n'était-il pas possible qu'Hippocrate eût observé dans la maladie une marche plus régulière ? Et les brusques changements de température auxquels sont soumis nos malades sous notre ciel moins clément ne sont-ils pas de nature à produire de violentes perturbations dans la succession des phénomènes morbides ? N'est-il pas utile aussi de faire entrer en ligne de compte les impressions multiples qui doivent résulter de l'emploi des médications, les accidents divers qui peuvent compliquer l'affection primitive et les petits événements physiologiques qui la traversent ? En résumé, la doctrine des jours critiques est l'expression d'un fait général qui souffre de très-nombreuses exceptions. Comme tous les phénomènes naturels, la maladie se partage sans doute en périodes déterminées ; mais la durée en est nécessairement irrégulière, et la précision numérique, qui ne se rencontre nulle part dans la nature, ne saurait se retrouver ici.

Les *crises*, au contraire, considérées en elles-mêmes comme phénomènes de l'évolution morbide, sont généralement reconnues. Il est d'observation journalière qu'elles sont heureuses ou malheureuses. Heureuses, lorsqu'elles portent sur les émonctoires de l'économie, sur la peau ou les muqueuses ; malheureuses, lorsqu'elles se manifestent par des dépôts dans les séreuses et dans les parenchymes, par des abcès, etc. Elles précèdent la guérison ou une transformation des phénomènes morbides ; mais elles ne sont plus universellement regardées comme de simples éliminations de matières morbides. Aujourd'hui que les idées humoristes ont cessé d'avoir cours dans la science, les pathologistes s'accordent généralement à regarder la *crise* comme la manifestation phénoménale d'une transposition irritative d'un lieu à un autre. On conçoit, dans ces termes que, suivant le lieu où s'opérera la transposition, la *crise* sera heureuse ou malheureuse.

— Econ. soc. *Crises commerciales.* La fréquence de ces événements, leur retour périodique, les altérations profondes qu'ils amènent dans le mouvement du crédit et les forces de la société ont appelé l'attention des économistes, des publicistes et même des Académies. Ces études, qui ont porté sur les trois grands pays commerciaux, la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, ont démontré que les *crises* sont une des conditions de l'existence des sociétés où dominent le commerce et l'industrie. On peut les prévoir, les adoucir, s'en préserver jusqu'à un certain point, faciliter la reprise des affaires ; mais il n'a encore été donné à personne de les supprimer. Depuis près de trois quarts de siècle, les causes de ces *crises* en Angleterre, en France et aux Etats-Unis ont toujours été les mêmes. La principale de ces causes est l'exagération du commerce intérieur et extérieur à des prix enflés par la spéculation et non aux prix naturels. En seconde ligne viennent les mauvaises récoltes, la cherté des céréales, les disettes, qui parfois coïncident avec l'engorgement du portefeuille des banques, et apportent une nouvelle complication à une situation déjà mauvaise. La présence de ces causes n'est pas indispensable pour produire une *crise* ; on en a la preuve par ce qui s'est passé en Amérique avant la guerre civile ; malgré le bas prix des céréales, le développement des escomptes, c'est-à-dire l'abus du crédit, les a toujours fait éclater dans ce pays un peu plus tôt qu'en Europe. D'où l'on peut conclure que la cause première des *crises* est un excès de production.

Les *crises commerciales* étant de véritables maladies ont, comme celles-ci, leurs symptômes. Elles ont le plus ordinairement pour avant-coureurs une très-grande prospérité, des entreprises et des spéculations de tout genre, la hausse des prix de tous les produits, des terres, des maisons, la demande des ouvriers, la hausse des salaires, la baisse de l'intérêt, la crédulité du public qui, à la vue d'un premier succès, ne met rien en doute, le goût du jeu excité par cette continuité de hausse. Tous ces faits ne se produisent et ne peuvent se produire que chez les peuples dont le commerce est très-développé. Là où il n'y a ni division du travail ni commerce extérieur les *crises* sont très-rares. Les guerres, les révolutions, les changements de tarifs, les emprunts, les variations de la mode, les nouvelles voies ouvertes au commerce, ne sont jamais que des causes secondaires. On s'en convaincra en jetant les yeux sur les relevés qu'on a faits de la situation des banques d'Angleterre, de France et des Etats-Unis. On y verra que depuis 1800, dans ces trois pays, le développement exagéré des escomptes et la diminution de la réserve métallique, de même que la diminution des escomptes et l'abondance de l'encaisse, présentent des concordances tellement frappantes, qu'il est difficile de n'y voir que des coïncidences accidentelles, et de ne pas remarquer la solidarité commerciale et industrielle qui en est la conséquence. Dans chacun de ces pays, toutes les fois qu'il y a eu *crise*, le portefeuille, c'est-à-dire les avances faites au commerce, et la circulation, c'est-à-dire la monnaie fiduciaire, ont dépassé outre mesure l'encaisse métallique, c'est-à-dire les vraies ressources monétaires. Dans ces trois pays, ces *crises* se sont dénouées de la même manière, c'est-à-dire par une baisse générale des prix et une liquidation. A la fin de chaque liquidation, on a vu le portefeuille baisser énormément et se mettre au niveau de l'encaisse métallique, que les banques avaient relevé en haussant le taux de leur escompte. Les *crises*, dans les pays de forte centralisation et d'intervention générale de l'Etat dans des questions qui, par leur nature, devraient être laissées au libre arbitre des individus, sont un grand danger social, que des politiques prudents ont signalé. La production, étant obligée de s'arrêter, entraîne la réduction des salaires et le renvoi d'une partie des ouvriers qu'elle occupait, les exposant ainsi à des suggestions de haine et de violence, causes premières des révolutions. En bouleversant les conditions d'existence des classes ouvrières, les *crises* leur imposent de rudes privations.

Chaque année de *crise* correspond à une diminution du nombre des mariages et des naissances, et à une augmentation du nombre des décès et des crimes contre la propriété. La statistique montre aussi, à côté de la diminution des naissances légitimes, une augmentation des naissances illégitimes dans les centres commerciaux et industriels où sévissent ces *crises*. La fortune publique en ressent également les atteintes ; les frais de recouvrement de l'impôt augmentent ; tous les impôts de consommation diminuent ou subissent des temps d'arrêt.

**Crise** (LA), proverbe en deux actes, en prose, par M. Octave Feuillet, représenté pour la première fois sur le théâtre du Gymnase le 8 mars 1854. Nous empruntons l'analyse de cette gracieuse comédie à M. de Pontmartin : « Une femme, jeune encore, dit-il, est arrivée à ce périlleux moment où les filles d'Eve se sentent saisies d'une sorte de vague regret, d'irritation secrète, de sourde révolte, en songeant qu'elles auront vécu et vieilli sans connaître les enchantements et les orages de la passion. Elles en ont respiré le parfum lointain dans le monde et dans les livres ; elles l'ont vu déifier dans les créations de l'art, dans les ardentes extases de la poésie ; et elles se sont arrêtées sur le seuil, et leur main n'a pas effleuré cette page, et elles se disent avec amertume que leur jeunesse va finir et que cet horizon, rempli de visions flottantes, de radieuses images, de fascinations invincibles, restera toujours fermé et inconnu pour elles. De là une colère bizarre, inavouée, qui aigrit leur humeur, se traduit en déclamations et en caprices et rejaillit sur les objets de leur légitime affection, mari, enfants, amis, joies de la famille, paisibles félicités du foyer domestique. Telle est la situation morale de Mme de Marsan. Son mari, homme d'esprit et de cœur, consulte un médecin qui est en même temps son ami d'enfance. Le médecin lui décrit, avec une inflexible sagacité, tous ces inquiétants symptômes, et l'avertit du danger qui menace son repos et son honneur. Que fera M. de Marsan ? Il s'avise d'un moyen presque aussi dangereux que la maladie elle-même : tout sera sauvé, lui a dit le docteur, si l'on peut amener la pauvre imprudente assez près de l'abîme pour qu'elle puisse en mesurer la profondeur, mais pas assez pour qu'elle puisse y tomber. Qui se chargera de cette mission difficile et chanceuse ? Celui qui l'a conseillée, le docteur. Et voilà l'action qui s'engage. Elle est légère, impalpable, toute de nuances et de demi-teintes, toute renfermée dans ce monde invisible de l'âme, dont M. Feuillet connaît si bien les détours et les replis. » Nous ne pouvons suivre le docteur à travers tous les petits piéges qu'il tend au cœur affamé de Mme de Marsan. Qu'il nous suffise de dire qu'à la dernière scène un rendez-vous d'une nature très-scabreuse, demandé et obtenu, vient se changer en une fête de famille, en un souper conjugal, au coin du feu. « On a applaudi la *Crise*, poursuit M. de Pontmartin, comme si tous les spectateurs avaient su que M. Octave Feuillet est le premier qui ait donné l'exemple d'une croisade poétique en l'honneur de la morale et du mariage, et surtout comme s'ils avaient compris que l'auteur de cette pièce charmante avait assez de grâce, de finesse, d'originalité et d'élégance pour vaincre la poésie et la passion avec leurs propres armes. C'est là, en effet, le caractère du talent de M. Feuillet, et nulle part peut-être mieux que dans la *Crise*, il ne s'est révélé sous ce double aspect de moraliste et de poëte. »

La *Crise* n'était pas dans le principe destinée à la scène. Elle avait paru en octobre 1848 dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il est à regretter que les exigences du théâtre aient fait supprimer quelques mots heureux trop audacieux, paraît-il, pour les oreilles d'un parterre, et modifier des scènes agréables, telles que celle où le docteur mène l'amour au grand trot dans la berline de Mme de Marsan. On se plaît à vanter la distinction du talent de M. Feuillet ; mais il nous semble que, assez souvent, ce qu'on prend chez lui pour de la distinction est tout bonnement du maniérisme et de l'affectation. Témoin le mot suivant qui, dans la *Crise*, nous semble pécher contre ces convenances qu'observe d'ordinaire plus délicatement l'auteur issu d'Alfred de Musset... et de Berquin. Lorsque le docteur, autorisé par le mari à courtiser sa femme, lui dit, à propos de sa trompeuse excursion à Cythère : « Je suppose qu'elle veuille pousser le pèlerinage jusqu'au bout ? » M. de Marsan lui répond : « Eh bien ! j'aime autant que tu sois le pèlerin que tout autre. » Nous croyons, quant à nous, qu'un mari parlant ainsi mériterait d'être pris au mot. Ce langage est grossier ; il est faux. La phrase, un peu recherchée dans ce proverbe comme dans tout ce qui échappe à la plume de M. Feuillet, n'est pas toujours d'un goût irréprochable, et nous n'applaudissons guère à ces paroles sorties de la bouche d'un homme bien pensant : « Il faut déplier son âme pli à pli avec l'amour d'un antiquaire qui développe un manuscrit cinérisé de Pompéi. » Malgré tout, on doit constater le succès mérité de la *Crise*. Les vertus dont la mue est à craindre la liront avec fruit. Les honnêtes criminelles à qui il ne faut, pour s'enfoncer plus résolûment dans le devoir du mariage, que savoir poser à propos un pied au bord du précipice, méditeront la thèse délicatement soutenue par celui qu'on a appelé un peu trop ironiquement peut-être le *Musset des familles*. M. Feuillet leur montrera le fruit défendu ; mais il leur apprendra surtout à n'y pas mordre. On a dit que M. Feuillet avait créé pour ses lectrices le libertinage de la chasteté. Nous donnons le mot pour ce qu'il vaut. Mme Rose Chéri prêtait au rôle de Mme de Marsan l'attrait de sa grâce et de son talent.

**CRISERPIE** s. f. (de *crisie*, et du gr. *erpô*, je rampe). Zooph. Genre de polypiers tubulipores voisin des crisies, offrant des ramifications rampantes qui s'attachent aux corps étrangers.

**CRISIAQUE** adj. (kri-zi-a-ke — rad. *crise*). Qui subit une crise magnétique. ‖ Qui appartient à la crise magnétique : *Les phénomènes* CRISIAQUES.

— Substantiv. Personne crisiaque : *Une* CRISIAQUE.

**CRISIDIE** s. f. (kri-zi-dî — dimin. de *crisie*). Zooph. Genre de polypiers, de la famille des eucratées, comprenant une seule espèce.

**CRISIE** s. f. (kri-zî). Zooph. Genre de polypiers phytoïdes, de la famille des tubulipores.

— **Encycl.** Les *crisies* sont des polypes bryozoaires, à polypier phytoïde, articulé et dichotome, à cellules tubuleuses, alternant sur deux rangs, et terminées par une ouverture circulaire. Leur substance est calcaire, plus ou moins cornée aux articulations ; leur couleur généralement blanchâtre. Les *crisies* sont parasites et se trouvent surtout sur les algues, qu'elles embellissent de leurs petites touffes blanches et crétacées. Elles se rencontrent en toute saison, et sont plus abondantes dans les mers tempérées de l'hémisphère nord. La mousse de Corse en contient beaucoup. La *crisie flustroïde* se trouve quelquefois sur les homards.

**CRISOCOME** s. f. (kri-zo-ko-me). Bot. Fausse orthographe du mot CHRYSOCOME.

**CRISP** (Tobie), théologien anglais, né à Londres en 1600, mort en 1643. Il exerça le ministère évangélique à Brinkworth, dans le comté de Wilt, et mérita la considération publique, moins encore par ses talents que par ses vertus. Ses opinions sur la grâce, émises ouvertement à Londres en 1642, lui suscitèrent une nuée d'adversaires parmi les théologiens. Crisp soutenait qu'un chrétien est assuré d'obtenir son salut s'il a la foi. Un inquisiteur aurait pu, en le condamnant au bûcher, lui montrer la vanité de son système. Il est douteux que notre théologien eût appelé chrétien un homme de cette sorte. Crisp eut une fin plus douce. Il laissa des *Sermons* (1646, in-4°), qui ont été réimprimés plusieurs fois.

**CRISPANT** (kri-span) part. prés. du v. Crisper : *Des convulsions* CRISPANT *les membres.*

> Nul Dieu n'adoucira tes cuisantes tortures :
> Sur l'Œta tout en feu le grand Hercule est mort ;
> Souffre donc ! et *crispant* tes muscles sous l'effort,
> Rougis ton long chemin du sang de tes blessures.
> H. CANTEL.

**CRISPANT, ANTE** adj. (kri-span — rad. *crisper*). Pop. Agaçant, qui donne des crispations, des impatiences : *Voyez, monsieur, si ce n'est pas guignonnant, si ce n'est pas* CRISPANT... *Nous qui étions partis frais, gaillards !* (J. Arago.)

**CRISPATIF, IVE** adj. (kri-spa-tif, i-ve — rad. *crisper*). Bot. Se dit d'un mode de préfoliation dans lequel la feuille est repliée inégalement et comme frisée : *Préfoliation* CRISPATIVE.

**CRISPATION** s. f. (kri-spa-si-on — rad. *crisper*). Mouvement de contraction qui diminue l'étendue d'un objet et en ride la surface : CRISPATION *du cuir sous l'action du feu.*

— Contraction des muscles ou des nerfs : *Il la trouva en proie à une affreuse* CRISPATION. (G. Sand.)

— Fam. Mouvement d'impatience : *Son flegme me donne des* CRISPATIONS. *J'ai des* CRISPATIONS, *rien qu'à l'entendre parler.*

**CRISPÉ, ÉE** (kri-spé) part. passé du v. Crisper. Contracté, resserré, plissé, réduit à une moindre largeur : *Un cuir* CRISPÉ *et racorni. Des mains* CRISPÉES. *Des lèvres* CRISPÉES. *Elle tenait, de ses mains* CRISPÉES, *les deux bras de son fauteuil.* (F. Soulié.) *Les traits du moribond étaient* CRISPÉS *par l'agonie.* (Alex. Dum.)

— Fam. Agacé, impatienté : *Lorsque j'entendis parler d'aller faire la révérence à M. de T..., j'en devins réfractaire et* CRISPÉE. (Mme de Créqui.)

— Chir. Se dit des vaisseaux capillaires qui, quoique tranchés dans une opération, retiennent le sang.

— Bot. Syn. de CRÉPU.

**CRISPEIUM**, nom latin de CRÉPY.

**CRISPER** v. a. ou tr. (kri-spé — lat. *crispare* ; de *crispus*, frisé). Contracter par un mouvement de crispation : *Les uns prétendent qu'une liqueur spiritueuse, prise avant le repas,* CRISPE *l'estomac bien plus qu'elle ne le dispose à digérer.* (Grimod.) *Cette folle préoccupation de dignité* CRISPE *les plus charmants visages, roidit les tailles les plus délicates.* (Mme E. de Gir.)

— *Crisper les nerfs* ou simplement *crisper*, Causer des crispations nerveuses : *Toutes les émotions vives la* CRISPENT. *Cela* CRISPE LES NERFS *terriblement.* (G. Sand.) ‖ Fam. Agacer, donner des mouvements d'impatience à : *Vous me* CRISPEZ. *Cette affreuse musique me* CRISPE LES NERFS.

**Se crisper** v. pr. Devenir crispé : *Le parchemin* SE CRISPE *sous l'influence de la chaleur. Les traits* SE CRISPENT *dans la colère. Les cheveux* SE CRISPENT, *se contournent par la dessiccation sur la tête du nègre.* (Virey.)

— Eprouver des mouvements d'impatience : IL SE CRISPAIT *en entendant ces sornettes.* ‖ Peu usité.

**CRISPI** (Jérôme), prélat italien, né à Ferrare en 1657, mort en 1746. Il fut successivement archevêque de Ravenne (1720), patriarche d'Antioche et archevêque de sa ville natale (1743). Ses principaux ouvrages sont *Discorsi ed inni sacri* (1720-1722, 2 vol.), et *Decisiones Rotæ romanæ* (1728, in-fol.)

**CRISPIFLORE** adj. (kri-spi-flo-re — du lat. *crispus*, frisé ; *flos*, *floris*, fleur). Bot. Dont les pétales sont frisés.

**CRISPIFOLIÉ, ÉE** adj. (kri-spi-fo-li-é — du lat. *crispus*, frisé ; *folium*, feuille). Bot. Qui a ses feuilles frisées.

**CRISPIN** s. m. (kri-spain). Théât. Nom d'un valet de comédie, qui est d'origine italienne et que le célèbre Poisson a inauguré sur la scène. ‖ Rôle de valet de comédie : *Il joue les* CRISPINS *au Théâtre-Français. Le* CRISPIN, *c'était Monrose ; il ne m'a pas paru merveilleux.* (P.-L. Courier.)

— Par ext. Plaisant de société : *C'est un* CRISPIN, *ce monsieur-là.*

— Cost. Petit manteau à capuchon, semblable à ceux que portaient les crispins au théâtre : *Carabine alla se débarrasser de son* CRISPIN *de velours.* (Balz.)

— **Encycl.** Ce personnage de l'ancienne Comédie-Française nous paraît être d'origine italienne ; son nom est devenu caractéristique pour désigner un valet plaisant, mais effronté, peu scrupuleux, fripon. Crispin est d'autant plus dévoué aux amours de son maître qu'il y peut trouver son profit, dupant d'ailleurs celui-ci sans vergogne, et le jetant quelquefois dans de grands embarras par ses bourdes et ses hâbleries étonnantes. Coiffé

d'un léger chapeau noir, à calotte ronde et à petits bords, le cou enveloppé d'une fraise ou collerette blanche et plissée, il est vêtu d'un justaucorps noir à basques courtes, serré à la taille par une large ceinture de cuir jaune à grande boucle de cuivre, dans laquelle passe une rapière; il est chaussé de grandes bottes molles et cherche à se draper dans un petit manteau court, également noir, que les Espagnols mirent un instant à la mode au XVIIe siècle. Ce personnage, avec ses moustaches, son esprit entreprenant et sa bonne mine, plaît infiniment à Marinette, qui flaire dans le drôle un compagnon de son goût. A propos de ce noir costume de Crispin, on s'est demandé pourquoi celui-là et non un autre. « On a prétendu, dit M. Hippolyte Lucas dans son *Histoire du Théâtre-Français*, que c'était celui des déserteurs espagnols qui, après avoir mené la vie de maquelets, s'étaient vus forcés, pour subsister, d'entrer au service des personnes riches qui voulaient avoir des hommes de main comme domestiques. Crispin se vante en effet d'avoir servi : il est certain d'ailleurs que le costume, conservé par la tradition, est d'origine espagnole. Crispin n'est pas plus brave qu'il ne faut; mais, à l'occasion, il payera de sa personne; il fera du moins voir sa grande épée : c'est l'homme qui en imposera aux tuteurs et les fera trembler. Crispin est naturellement fanfaron; il a toujours l'air de revenir de la guerre; il raconte volontiers les campagnes qu'il n'a pas faites. » Préville, le plus grand comique de son siècle, dit dans ses *Mémoires* : « Les rôles de Crispin, tous tracés dans le genre burlesque, perdraient de leur gaieté s'ils n'étaient pas stayés par la charge. Crispin est ordinairement un bravache, courageux lorsqu'il ne court aucun danger, tremblant pour peu qu'on lui tienne tête, parlant de ses bonnes fortunes, qui peuvent être rangées sur la même ligne que sa haute force d'armes, et se vantant, surtout, avec une impudence sans égale. On juge bien qu'un pareil personnage doit enfler ses tons comme ses gestes. Que serait, par exemple, ce vers des *Folies amoureuses* dans la bouche de Crispin :

Savez-vous bien, monsieur, que j'étais dans Crémone?

s'il le débitait simplement? Ce vers doit être prononcé d'une manière emphatique. Crispin, comme tous les faux braves, y mettra un peu plus il appuie sur ce qu'il dit de sa bravoure, et plus il persuade ceux devant qui il parle. C'est surtout pour remplir les rôles de Crispin qu'il faut être pourvu de ces grâces, de ces gentillesses naturelles que l'art ne saurait donner : elles ne s'imitent pas. »

Le caractère de ce valet nous apparaît pour la première fois dans l'*Ecolier de Salamanque* ou les *Ennemis généreux*, tragi-comédie de Scarron, jouée en 1654. On en attribua la création à Raymond Poisson, autrement dit Poisson l'ancien, pour le distinguer de son fils Paul et de ses deux petits-fils Arnould et Philippe Poisson, qui continuèrent les traditions du chef de cette dynastie crispinisante, et le surpassèrent même en réputation. Mais on a contesté à Raymond Poisson cette glorieuse incarnation. Quoi qu'il en soit, cet excellent comédien, qui paraît être entré au théâtre entre 1650 et 1653, déploya dans ce rôle un talent supérieur. On dit qu'ayant les jambes fort maigres, il imagina les bottines, qui devinrent un attribut essentiel du personnage. Il avait la bouche très-grande, ce qui fournit matière à de nombreuses allusions de la part des auteurs dans les pièces où il jouait; de plus il bredouillait en parlant, si bien que tous les Crispins, ses successeurs, durent bredouiller comme lui, car le public avait fini par prendre ce défaut pour une des nécessités du rôle. Ce personnage fut longtemps à la Comédie-Française ce qu'était celui d'Arlequin à la Comédie-Italienne. Les Crispins de Regnard adoptèrent le manteau de velours et la dague.

En vogue pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe, le Crispin figure dans un grand nombre de pièces; plusieurs même portent son nom. La plus célèbre parmi celles dernières est celle de Le Sage, en un acte et en vers : *Crispin rival de son maître* (1707). Citons encore : *Crispin musicien*, en cinq actes, de Hauteroche (1674); *Crispin gentilhomme*, en cinq actes, de Montfleury (1677); *Crispin précepteur*, en un acte, de La Thuillerie (1679); *Crispin bel esprit*, en un acte, du même (1681). De nos jours, on a donné à l'Odéon le *Dernier Crispin*, de Charles Lafont (1853). N'oublions pas que M. Samson, comédien-poète du Théâtre-Français, a spirituellement groupé la dynastie des Crispins dans sa *Famille Poisson* (1849). Un excellent Crispin est celui du *Légataire universel*, de Regnard (1708).

Nous analysons ci-dessous *Crispin médecin*, *Crispin bel esprit* et *Crispin rival de son maître*, les plus remarquables des pièces faites sur ce sujet.

**Crispin médecin**, comédie en trois actes et en prose, du comédien de Hauteroche, représentée en 1673. Cette pièce dénote une connaissance parfaite des effets dramatiques. L'action est extrêmement rapide; aucune scène ne languit, et l'intrigue aboutit à un dénoûment logique. Les rôles de Mirobolan et de Félianite ont beaucoup de rapport avec ceux de Chrysale et de Philaminte des *Femmes savantes*, représentées un an avant *Crispin*. Dans les deux pièces, on voit un mari qui crie bien fort quand sa femme n'est pas présente, et qui rentre dans la plus humble soumission aussitôt qu'elle paraît. Mais cette imitation n'est qu'un épisode dans la pièce de Hauteroche. Le second acte abonde en situations et en expédients comiques; les moyens dont se sert Crispin, enfermé chez le docteur Mirobolan, sont d'heureuses inventions, qui réussissent toujours à la représentation. La scène des histouris paraissait autrefois très-amusante. Au bon temps de la comédie, à cette heureuse époque où le public n'était pas encore blasé comme il l'est de nos jours, la gaieté de ces scènes éclatait sans réserve.

Cette pièce est écrite avec facilité; le dialogue est vif et rapide; le trait comique y part à propos et spontanément. Elle renferme, il est vrai, des plaisanteries triviales; mais on sent du moins que l'auteur ne les a pas cherchées. Sa muse est bonne fille; elle appelle l'indulgence, car elle n'a sans prétention, et veut que le spectateur s'amuse avec le même sans-façon.

*Crispin médecin* a été joué très-fréquemment pendant plus d'un siècle. Ce succès est dû sans doute à la connaissance des ressorts et du jeu de la scène; mais pourquoi n'en pas chercher la raison dans le naturel et la bonhomie d'un esprit aimable, dont le style est sain, et l'expression franche et gaie?

**Crispin bel esprit**, comédie en un acte, en vers, de l'abbé Abeille, représentée pour la première fois le 11 juillet 1681. Crispin est le valet de Valère. Celui-ci aime Mlle Orphée, fille de M. Victorin, ancien officier, et de Mme Victorine, une précieuse. Crispin est l'entremetteur intelligent de ces amours. Il se déguise en abbé, puis en homme d'épée, pénètre enfin dans la place, et présente Valère, déguisé aussi; mais Victorin est inflexible : il a promis la main de sa fille. Survient le futur beau-père, qui amène un dénoûment pareil à celui des *Fourberies de Scapin* : Valère est le gendre qu'avait, sans le savoir, choisi Victorin.

Cette pièce n'offre qu'un médiocre intérêt. L'auteur y a introduit une façon de Trissotin ou de Vadius, poussé par le besoin qu'il éprouvait, sans doute, de retoucher la scène des *Femmes savantes*. Cette petite pièce est souvent attribuée à La Thuillerie, sous le nom duquel elle a paru, parce que l'abbé Abeille n'osait plus signer ses pièces depuis l'insuccès d'*Argélie*.

**Crispin rival de son maître**, comédie en un acte et en prose, de Le Sage, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française le 15 mars 1707. Valère, qui aime Angélique, fille d'Oronte, et qui en est aimé, apprend qu'elle est promise à un jeune homme de province, que l'on attend pour l'épouser. Crispin, valet de Valère, rencontre en effet Labranche, son ancien ami, qui est le valet du prétendu d'Angélique, mais qui est envoyé à Paris pour retirer la parole d'Orgon, père de Damis, son maître, parce que celui-ci s'est marié à Chartres, depuis peu de jours, avec une jeune personne qu'il n'aimait en secret, et qui le payait d'un tendre retour. Crispin imagine de se faire passer pour Damis, d'épouser Angélique et de s'enfuir avec la dot, dont il promet la moitié à Labranche, qui doit le seconder dans l'exécution de cet honnête projet. Mais Orgon vient lui-même trouver M. et Mme Oronte, afin s'excuser auprès d'eux de l'impossibilité où est Damis de s'unir à leur fille, ce qui fait découvrir la fourberie des deux valets. Le bonheur rend indulgent, et Valère, qui épouse Angélique, pardonne à Crispin et à Labranche.

Cette petite pièce fut jouée à la suite de *Don César Ursin*, comédie du même auteur. « Autant le public avait paru indisposé contre la grande pièce, autant il accueillit favorablement *Crispin*, » racontent les frères Parfait. Ces deux ouvrages furent représentés devant Louis XIV. Le roi ne goûta guère le pauvre *Crispin*, ce qui n'a pas empêché cette charmante bluette de rester au répertoire de la Comédie-Française.

La Harpe juge assez sévèrement la pièce de Le Sage : « Ce n'est, dit-il, qu'une fourberie de valet déguisé, qui veut escroquer une dot. Le Sage n'a fait que mettre en scène une des aventures de son roman de *Gil Blas*. Cet acte d'ailleurs ressemble à toutes les pièces que l'on a nommées crispinades, ou des oncles, des tantes, des pères, des tuteurs, sont imbéciles justement au point où il le faut pour être grossièrement dupés par des valets impudents. »

**Crispin rival de son maître**, opéra-comique en deux actes, livret arrangé d'après la comédie de Le Sage, musique de M. Sellenick, représenté au Théâtre-Lyrique le 1er septembre 1860. Interprètes : Froumant, Wartel, Balanqué, Mlles Faivre et Durand. Trop d'esprit dans le livret, pas assez de ces situations morales qui seules conviennent à la musique. Cervantes, Le Sage, Balzac ne veulent pas, pour un compositeur, un Lorenzo da Ponte.

On a composé encore plusieurs autres pièces dans le titre desquelles figure le nom de Crispin; mais...

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

**CRISPIN** (Jean), littérateur. V. CRISPIN.

**CRISPINA** (Bruttia), impératrice romaine, fille du sénateur Bruttius Præsens. Elle épousa, en 177, Commode, qui succéda trois ans plus tard à son père, Marc-Aurèle. Corrompue, dit-on, par l'exemple de la vie de son mari, elle mena une conduite déréglée, fut convaincue d'adultère et exilée à Capoue (183), où elle fut mise à mort avec sa belle-sœur Lucille.

**CRISPINELLA CALVIA**, dame romaine du Ier siècle de notre ère. Elle fut, au rapport de Tacite, une sorte d'intendante des débauches de Néron, qui lui fit des dons considérables. Après la mort de ce monstre couronné, elle engagea le gouverneur d'Afrique, Clandius Macer, à empêcher l'importation du blé à Rome, et à venger le meurtre de ce prince. Le peuple demanda que ses intrigues reçussent leur châtiment; mais Crispinella s'était fait de puissants protecteurs, grâce auxquels elle échappa au dernier supplice.

**Crispino e la Comare**, opéra-bouffe italien en trois actes, livret de Piave, musique des frères Louis et Frédéric Ricci, représenté à Naples en 1836, et pour la première fois au Théâtre-Italien de Paris le 4 avril 1865. La pièce appartient à ce genre de farces italiennes qu'on jouait sur le théâtre de la foire Saint-Laurent, et elle n'en est pas moins amusante pour cela. Crispino est un savetier vénitien qui, à bout de ressources et poursuivi par ses créanciers, veut en finir avec la vie et se jeter dans un puits, quand tout à coup il en voit sortir la *Comare*, c'est-à-dire la Mort en personne, qui lui promet la fortune, mais à une condition : c'est qu'il se fera passer pour médecin. Elle lui trace en conséquence sa ligne de conduite. On apporte sur la scène un maçon tombé d'un toit. Les médecins s'accordent à dire que c'est un homme mort. Crispino prend résolument de le guérir. Le maçon revient à la vie, et Crispino est acclamé docteur infaillible. Devenu riche, Crispino est insolent envers tout le monde, querelle sa femme, qui de son côté fait la grande dame. La *Comare* le fait descendre aux enfers, et ne le rend à sa famille qu'après qu'il a juré d'être plus raisonnable. La partition est remplie de motifs agréables; la musique est tout à fait scénique, toujours vive et sémillante. Nous rappellerons, dans le premier acte, l'air de la femme de Crispino, marchande de chansons, *Istoria bella e legere*, et le duo entre Crispino et Annetta, dont la stretta est d'une gaieté communicative. Le trio du second acte, entre Crispin, le pharmacien Mirobolan et le docteur Fabrice, est le meilleur morceau de l'ouvrage. On a encore remarqué le brindisi en patois vénitien : *Piero, miro, go quà una fritola*, et le rondo final chanté par Annetta. Zucchini a été excellent dans le rôle de Crispino, et Mlle Vitali charmante dans celui d'Annetta. Les autres rôles ont été chantés par Agnesi, Mercuriali et Brignoli.

On pourrait multiplier à l'infini les citations de cette remarquable partition. Nous transcrivons ici quelques-uns des morceaux les plus saillants :

1° La chanson du savetier, qui sert de début à l'œuvre. Ce chant, bien supérieur aux productions d'Offenbach, mérite d'être remarqué.

2° Une mélodie d'un rhythme original.

3° Le début du sextuor, qui passe pour la page capitale de la partition des frères Ricci.

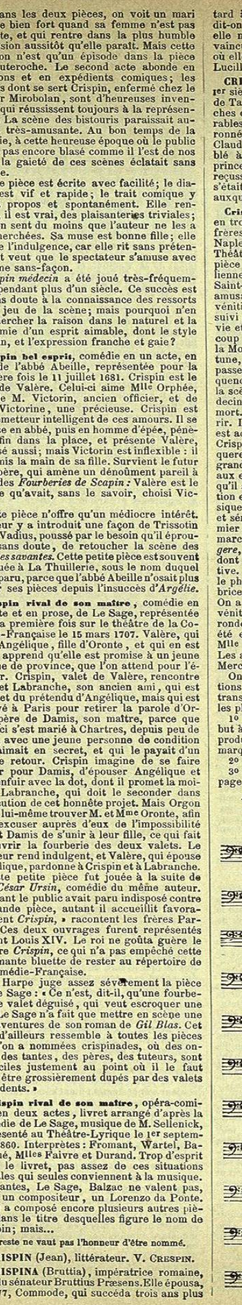


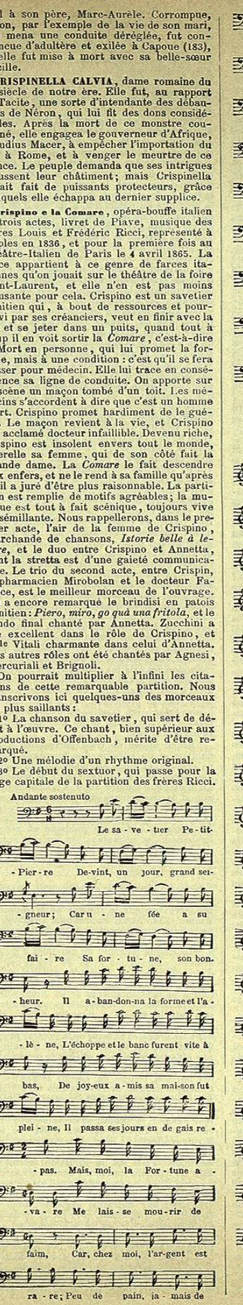




S'en vont à la brune
Chanter deux à deux.
Je veux les entendre,
Et je veux les voir.
Qu'il est doux et tendre
Leur concert du soir!
Partout je regarde :
Il va venir!
Mais prenons bien garde
De nous trahir.
Notre hymen s'apprête,
Car en lui j'ai foi.
Mon cœur est en fête:
Je sais bien pourquoi!

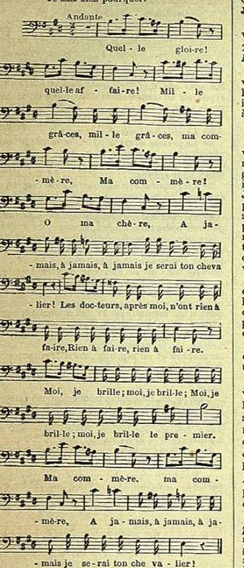


**CRISPINUS**. Juvénal commence ainsi la satire IV du livre Ier :

*Ecce iterum Crispinus, et est mihi sæpe vocandus*
*Ad partes ; monstrum nulla virtute redemptum*
*A vitiis, æger, solaque libidine fortis.*

« Voici encore Crispinus, et je le prendrai souvent à partie; c'est un monstre dont aucune vertu ne rachète les vices, lâche, et vaillant seulement dans la débauche. »

Le Crispinus de Juvénal ne fut sans doute qu'un être fictif, dans lequel le poète personnifia les vices qu'il voulait attaquer et flétrir. Mais on trouve aussi le nom de Crispinus dans Horace, et ici ce nom désigne un personnage réel, philosophe soi-disant stoïcien, mauvais poète et grand discoureur. Horace se sert de son nom absolument comme Boileau s'est servi de celui de Cotin. Il termine sa Ire satire du livre Ier par ce trait :

*Jam satis est; ne me Crispini scrinia lippi*
*Compilasse putes, verbum non amplius addam,*

qu'on peut rendre à peu près ainsi :

Mais je finis, de peur que, discourant sans fin,
Tu n'ailles m'accuser d'avoir pillé Crispin.

Horace l'appelle chassieux (*lippus*) par métaphore, *non oculorum vitione*, dit un de ses scoliastes, *sed mentis*. Quoi qu'il en soit, il y revient dans la satire IV du même livre. Il paraît, par le défi que Crispinus y porte à Horace, qu'il devait avoir une grande facilité à faire de mauvais vers. Ces défis, dit Dacier, ont été de tous les siècles : avant Crispinus, Apollonius de Rhodes avait défié de même Callimaque, et après lui, Stace porta un défi semblable à Martial. Linière avait provoqué Boileau de même sorte :

J'entends déjà d'ici Linière, furieux, [terme.
Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long
« De l'encre, du papier, dit-il, qu'on nous enferme!
Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,
Aura plus tôt rempli la page et le revers! »

Absolument comme Crispin avait provoqué Horace :

. . . . . Ecce
*Crispinus minimo me provocat : « Accipe, si vis,*
*Accipe jam tabulas. Detur nobis locus, hora,*
*Custodes : videamus uter plus scribere possit. »*

Mais Horace, comme Boileau, ne se pique pas de posséder cette malheureuse facilité; il refuse le combat. Les dieux ne l'ont pas fait pour ces sortes de luttes; il n'a reçu d'eux qu'un petit génie, qui ne sait pas se produire avec tout cet éclat. Que Crispin fasse, tant qu'il voudra, des vers ampoulés et enflés de vent :

*Di bene fecerunt, inopis me quodque pusilli*
*Finxerunt animi, raro et perpauca loquentis.*
*At tu conclusas hircinis follibus auras*
*Usque laborantes, dum ferrum mollit ignis,*
*Ut mavis, imitare.*

Il ne disputera point à Crispin ce mérite. *Toi*, cependant,

Toi, si tu veux, Crispin, dans tes vers ampoulés
Imite le travail de ces soufflets enflés,
Qui, chez nos forgerons, avec grand bruit gémissent,
Jusqu'à ce qu'aux fourneaux les métaux s'amollissent.

Perse a imité ce passage d'Horace dans sa VIe satire, où il dit à Cornutus :

*Tu neque, anhelanti coquitur dum massa camino,*
*Folle premis ventos.*

Maintenant le Crispinus d'Horace et de Juvénal est-il l'aïeul de notre Crispin? Il est au moins permis de le supposer, bien qu'on assigne généralement à ce dernier une origine italienne. Quoi qu'il en soit, l'hémistiche de Juvénal : *Ecce iterum Crispinus*, est devenu proverbial, pour faire entendre qu'on revient sur un sujet qu'on a déjà traité, ou qu'un personnage qui avait disparu momentanément de la scène s'impose de nouveau à l'attention publique. Il est inutile d'ajouter que cette sorte d'exclamation se prend le plus souvent en mauvaise part.

Ce n'est que par Horace que Crispinus nous est connu; il est inutile de chercher ailleurs les traces que pourrait avoir laissées ce méchant versificateur; sans les *Satires* du grand poëte latin, Crispinus n'aurait pas eu l'honneur de passer à la postérité.

Voici une de ces allusions qu'on a faites quelquefois à l'hémistiche de Juvénal; c'est une phrase de M. Albéric Second :

« Plus d'une fois, à cette même place, on vous a entretenus des faits et gestes de M. Home. Ce mystique personnage est, à coup sûr, le plus grand charlatan de la terre, s'il n'est pas le plus grand toqué des deux mondes. Nous nous étions promis de ne plus rien écrire sur son compte; mais, après un assez long plongeon, voici qu'il revient sur l'eau : *Ecce iterum Crispinus*. Il rentre dans la lice, porteur d'un volume orné de ce titre audacieux : *Révélations sur une vie surnaturelle*. »

**CRISPITE** s. f. (kri-spi-te — du lat. *crispus*, frisé, bouclé). Minér. Variété de rutile, ainsi appelée parce qu'elle se présente en aiguilles ou filaments d'une grande finesse, qui se superposent et s'entre-croisent de manière à former des espèces de filets ou de réseaux.

**CRISPO** (Jean-Baptiste), poëte et savant italien, né à Gallipoli, près d'Otrante, mort vers 1595. Il fut secrétaire du cardinal Seripando, et compta au nombre de ses amis le Tasse, Aldo Manuce, et d'autres hommes célèbres de son temps. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Vita di Sannazaro* (Rome, 1583); *De Medicis laudibus oratio* (1591, in-4°); *De ethicis philosophis caute legendis* (1594, in-4°), etc.

**CRISPO** (Antoine), médecin italien, né à Trapani (Sicile) en 1600, mort en 1688. Il a composé sur des sujets de médecine un assez grand nombre d'écrits, qui lui valurent de son temps une réputation aussi brillante qu'étendue, mais qui ne tardèrent pas à tomber dans un oubli mérité. Nous citerons seulement : *In acute febris historiam commentarius* (Palerme, 1661, in-4°); *In lethargum febri superventem acutæ commentarii duo* (1668, in-4°), etc.

**CRISPOLTI** (César), historien italien, né à Pérouse, mort en 1606. Il a commencé, sous le titre de *Perugia augusta descritta*, l'histoire de sa ville natale, achevée et publiée par son neveu (1648, in-8°).

**CRISPUS** (Flavius Julius), fils de Constantin le Grand et de Minervine, né vers le commencement du IVe siècle, mort en 326. Il eut, suivant saint Jérôme, Lactance pour précepteur, fut créé césar en 317 et consul l'année suivante. Dans la guerre contre Licinius, il détruisit la flotte ennemie dans l'Hellespont, en 323. Sa belle-mère Fausta, qui voulait assurer le trône à son propre fils, l'accusa auprès de l'empereur de la poursuivre d'une passion incestueuse, et, par cette calomnie, détermina Constantin à le faire mettre à mort.

**CRISS** ou **KRISS** s. m. (kriss). Sorte de long poignard que portent les insulaires des Célèbes : *Rendre le* CRISS, *parmi les Macassars, c'est infamie*. (Raynal.) ‖ On dit aussi CRID et CRIC.

— **Encycl.** Le *criss* n'est autre chose qu'un poignard, assez semblable à nos sabres-baïonnettes, et dont la lame, longue de 0 m. 50 et large de 0 m. 05, est contournée en zigzag. Le *criss*, que l'on appelle aussi *cric*, *candjiar* et *canjare*, se retrouve chez les Indiens de la péninsule du Gange et de Malacca. Les Malais des îles de Sumatra, de Java, de Timor et de Bornéo empoisonnent la lame de leur *criss* avec le venin des serpents considérés comme les plus dangereux.



**CRISSA**, ville de la Grèce ancienne, dans la Locride, sur le golfe de Corinthe. Son territoire était assez étendu et très-fertile, ce qui lui fit donner par Strabon l'épithète d'*Heureuse*. Mais les Crissiens, ayant pillé le temple de Delphes, furent attaqués et vaincus par les autres Grecs. Crissa fut détruite de fond en comble; on vendit les habitants comme esclaves, et leurs terres, désormais incultes, furent consacrées à Minerve, à Diane et à Apollon.

**CRISSEMENT** s. m. (kri-se-man — rad. *crisser*). Action de crisser des dents.

**CRISSER** v. n. ou intr. (kri-sé — onomatop.). En parlant des dents, Produire par le grincement un certain bruit aigre et agaçant : *Les dents lui* CRISSENT. ‖ Produire le même bruit avec les dents : CRISSER *des dents*.

**CRISSUM** s. m. (kri-somm). Ornith. Partie du corps des oiseaux qui s'étend en dessous depuis les cuisses jusqu'à la queue, et qui est couverte par les plumes anales.

**CRISSURE** s. f. (kri-su-re). Techn. Inégalité en forme de ride, à la surface des lames et des barres de métal.

**CRISTACÉ** s. m. (kri-sta-sé — du lat. *crista*, aigrette). Moll. Genre de mollusques céphalopodes.

**CRISTAIRE** s. f. (kri-stè-re — du lat. *crista*, crête, aigrette). Bot. Genre de plantes, de la famille des malvacées, tribu des sidées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent au Chili et au Pérou.

— Moll. Syn. de CRÉTAIRE. V. au *Supplém.*

**CRISTAL** s. m. (kri-stall — gr. *krustallos*; de *kruos*, froid). Minér. Corps affectant, par la simple effet des affinités chimiques, la forme d'un polyèdre régulier ou symétrique : *Les* CRISTAUX *de sel marin sont de forme cubique. Il y a un petit* CRISTAL *primitif, qui, tant également et diversement ajouté à lui-même, engendre la masse totale.* (H. Taine.) ‖ *Cristal de roche* ou *de montagne*, ou simplement *Cristal*, Quartz hyalin, substance très-dure et très-limpide : *Si j'avais un cœur de* CRISTAL, *on y verrait toujours votre visage.* (Mme de Sév.) *Les anciens faisaient du ciel une voûte de* CRISTAL. (A. Martin.) *On trouve souvent dans les tombeaux des Gaulois des boules de* CRISTAL. (Chéruel.) *Moins dur que les pierres fines, le* CRISTAL DE ROCHE *raye le verre et résiste à la lime.* (L. de Laborde.) *Le miroir de toilette de Louis XIV était en* CRISTAL *étamé comme une glace.* (Bouillet.)

Là des forêts d'albâtre, ici des murs solides,
Des torrents suspendus en lustres, *en cristaux.*
PARSEVAL.

Dans un beau palais de *cristal*,
Hélas! Urgande est retirée.
BÉRANGER.

‖ *Cristal minéral*, Nom donné dans le commerce au nitre qui a été fondu à une température élevée, voisine de 300°, et qui, coulé en plaques, forme une masse blanche, opaque, à cassure vitreuse : *Le* CRISTAL MINÉRAL *a sur le nitre cristallisé l'avantage de se pulvériser plus facilement, et de ne plus contenir aucune trace d'eau d'interposition entre les lamelles cristallines.* ‖ *Cristal d'Islande*, Nom que l'on donne quelquefois à la chaux carbonatée rhomboédrique, appelée aussi SPATH CALCAIRE. Elle a d'abord été trouvée en Islande, mais on l'a retrouvée dans plusieurs localités, et notamment en France aux environs de Chalonne.

— Par ext. Verre blanc très-pur et très-limpide : CRISTAL *de Bohême.* CRISTAL *de Venise. Verres de* CRISTAL. *Il y a des amis si pointilleux, qu'il faut vivre avec eux avec la même précaution qu'avec des verres de* CRISTAL, *tant leur amitié est fragile.* (St-Simon.) *La fabrication du* CRISTAL *ordinaire est originaire d'Angleterre.* (Bouillet.)

— Par ext. Objet de cristal : *Des* CRISTAUX *de Bohême. L'art de tailler les* CRISTAUX *a été importé de Bohême en France vers 1later.* (Bouillet.)

De ces *cristaux* les vacillants reflets
Sèment partout les teintes de l'aurore.
DE BRIEL.

Que de *cristaux*, de bronzes, de colonnes,
Tributs de l'amour à l'amour!
BÉRANGER.

— Poétiq. Verre ou objet de verre :

. . . . . Bacchus en nectar argenté
De son *cristal* étroit part, petille et s'élance.
DEMOUSTIER.

Un essaim de grivois buvant à leurs mignonnes
Trouve au total
Le *cristal*
Préférable au métal dont on fait les couronnes.
BÉRANGER.

‖ Eau congelée, glace : *J'ai été à Livry; il y faisait très-froid, mais le soleil brillait, tous les arbres étaient parés de perles et de* CRISTAUX. (Mme de Sév.) ‖ Surface limpide des eaux :

Chantons les vastes flots; leur *cristal* magnifique,
Leur *cristal* pur est un miroir.
BARBIER.

Stamboul m'est apparue un matin dans l'aurore,
Immense et magnifique, au *cristal* du Bosphore.
AUTRAN.

Dans le *cristal* d'une fontaine
Un cerf, se mirant autrefois,
Louait la beauté de son bois.
LA FONTAINE.

Tressez les chevelures blondes
Des femmes aux regards tremblants,
Baignez dans le *cristal* des ondes
Le marbre arrondi de leurs flancs.
LATOUR ST-YBARS.

— Chim. anc. *Cristal de lune*, Sel d'argent. ‖ *Cristal de Mars*, Sel de fer. ‖ *Cristal de Vénus*, Sel de cuivre.

— Méd. *Cristaux de sang*, Cristaux formés dans le sang tiré de la veine.

— **Epithètes.** Net, pur, clair, transparent, luisant, brillant, éblouissant, lumineux, éclatant, sonore, dur, poli, azuré. — Limpide, humide, liquide, mouvant, pur, transparent.

— **Encycl.** Minér. Un corps inorganique, terminé de toutes parts par des surfaces planes, se nomme *cristal*. D'après cette définition, les *cristaux* sont, géométriquement, des polyèdres, et l'étude de leurs formes appartient à la géométrie. C'est pourquoi l'on applique aux *cristaux* toutes les expressions par lesquelles on dénomme les différentes parties des corps géométriques : angles, faces, arêtes, axes, etc. Pareillement, un *cristal* qui a 4 faces se nomme *tétraèdre;* celui qui a 5 faces se nomme *pentaèdre;* celui qui en a 6, *hexaèdre;* celui qui en a 8, *octaèdre;* celui qui en a 12, *dodécaèdre*, etc.

L'étude des *cristaux*, dont nous allons exposer les principes, n'est donc autre chose que l'application de la géométrie à la minéralogie.

Les anciens, frappés de la transparence et de la limpidité de certaines roches, donnèrent aux fragments de ces roches le nom de *cristal*, mot qui en grec signifie glace. Plus tard, on remarqua que d'autres minéraux, sans offrir l'aspect du *cristal de roche*, s'en rapprochent par la régularité de leurs formes, et ils furent, à cause de cette conformité, appelés aussi *cristaux*. On voit par quelle filiation le mot *cristal* a ainsi complètement changé de sens : il a d'abord désigné la transparence des corps; il désigne aujourd'hui un ensemble de caractères extérieurs.

Les *cristaux* sont naturels ou artificiels; les premiers sont formés par la nature, les seconds sont ceux que nous pouvons produire.

— *Centre d'un cristal.* On appelle ainsi un point intérieur situé de manière que toute ligne droite qui y passe, et dont les deux extrémités aboutissent à la surface extérieure, se trouve divisée par ce point en deux parties égales.

— *Axes.* Si l'on joint soit des arêtes, soit des faces ou bien les sommets d'angles opposés, au moyen de droites passant par le centre d'un *cristal*, ces lignes sont dites axes cristallins. Un même *cristal* peut posséder ainsi plusieurs axes qui composent un système d'axes. Mais il y a presque toujours un axe par rapport auquel les faces sont ordonnées symétriquement; cet axe est appelé axe principal, tandis que les autres sont les axes secondaires. Il ne faut cependant pas croire que tous les *cristaux* soient symétriques, ni, par conséquent, qu'ils aient tous un axe principal; souvent il n'y a qu'un certain nombre de faces qui soient ordonnées d'une manière analogue par rapport à l'un des axes.

Deux caractères communs à tous les *cristaux* sont que leurs angles sont toujours saillants et jamais rentrants, et que leurs faces sont toujours planes. Ces deux caractères semblent quelquefois faire défaut : par exemple, les *cristaux* dont les faces paraissent courbes; tel est le diamant; mais ce n'est là qu'une déformation apparente produite soit par la multiplicité des facettes, qui sont alors si nombreuses qu'on a peine à constater que chacune est plane, soit par des accidents survenus dans le sein de la terre, pression, chaleur, etc. Les deux caractères que nous avons énoncés sont donc absolument généraux; un examen minutieux donnera toujours l'explication des anomalies qui sembleraient les contredire.

— *Clivage.* Il y a des *cristaux* que la cassure divise par lames. On a donné à ces divisions le nom de clivages. On distingue le nombre des clivages, le sens dans lequel on les obtient, leur plus ou moins grande facilité, les angles qu'ils font entre eux. Les clivages de *cristaux* sont, comme les *cristaux* eux-mêmes, soumis à des lois générales, dont les principales sont : *Dans une même substance minérale, les clivages sont toujours semblablement disposés; ils forment des angles constants entre eux, ainsi qu'avec les faces du cristal.*— *Quand il existe trois directions de lames, elles constituent par leur réunion un solide de clivage qui est identique pour une même substance minérale, lors même que cette substance donne des* cristaux *différents.* C'est cette loi, découverte par Haüy, qui a permis au créateur de la science cristallographique de faire dériver les *cristaux* de leur solide de clivage, qui en est en quelque sorte la forme primitive, l'embryon. En effet, une même substance minérale peut se présenter en *cristaux* de formes variées; mais, malgré ces différences de